

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 octobre 2012

# La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?

## Déclaration du groupe de la CFTC

L'avis sur la filière automobile qui nous est présenté fait apparaître le nouveau rapport de l'homme à l'automobile dans les pays occidentaux, plus orienté désormais vers l'usage que la possession d'un véhicule. Il met en exergue toutes les problématiques environnementales et les réponses apportées par le secteur à faire des véhicules moins polluants, moins consommateurs d'énergie, plus sécurisés.

Il rappelle, comme le faisait déjà l'avis du CESE de 2006, que notre pays a tous « les ingrédients d'une filière » : constructeurs, équipementiers, services, mais insiste sur l'urgence à bâtir un modèle structuré et équilibré pour relever le défi de la compétitivité et, ce, d'autant plus, que l'automobile représente en France un pilier incontournable de notre industrie.

Constatant l'effondrement des marges des constructeurs, l'avis invite à intensifier la recherche-développement, à protéger l'innovation et à s'inscrire dans une stratégie européenne.

Le groupe de la CFTC partage ces préconisations.

Mais l'avis ne traite pas suffisamment d'un sujet essentiel et pourtant d'actualité : celui de l'avenir des constructeurs français, de leur stratégie et des milliers d'emplois en jeu.

L'analyse des choix opérés du tout électrique par Renault, au moment où les pouvoirs publics décident de la fermeture d'une centrale ; du choix de l'hybride par Peugeot, sans réflexion sur les surcoûts de ce type de véhicule, n'est pas faite. La capitalisation boursière de nos constructeurs, non plus, n'est pas évoquée, ni la pertinence de leur alliance avec des groupes étrangers. Ont-ils fait de bons choix ?

Dans une telle conjoncture, le rôle de l'État ne saurait se réduire à n'être qu'un pourvoyeur d'aides. Il doit être, avec les partenaires sociaux et les acteurs industriels, partie prenante dans l'élaboration d'un plan d'action face aux lourds défis à relever.

Quand à la compétitivité, l'avis se focalise sur le coût du travail plutôt que sur la capacité à vendre et à s'adapter aux demandes des clients.

Enfin, concernant l'emploi dans les territoires, l'avis manque de perspectives concrètes pour faire face aux enjeux et aux restructurations annoncées.

Un appel à la concertation sociale, à une conférence tripartite gouvernement, patronat, syndicats, est certes indispensable, mais n'est pas suffisant.

Il aurait fallu, compte tenu des enjeux humains et économiques, pousser l'analyse beaucoup plus loin, pour trouver des solutions adaptées.

Pour ces raisons, le groupe de la CFTC n'a pas pu soutenir ce texte.